



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

FSE

Question écrite n° 57657

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes de bien vouloir lui préciser, région par région, les taux de paiement pour la période 97-99 dans le cadre de la mise en oeuvre du Fonds social européen et de comparer ces taux de paiement à la moyenne européenne. - Question transmise à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Texte de la réponse

S'agissant des Documents uniques de programmation (DOCUP) objectif 2 de la période 1997-1999, le tableau ci-après précise pour chaque région le montant de Fonds social européen prévu pour la période ainsi que les dépenses effectuées pour les années 1997 et 1998. Les dépenses de 1999 pouvant s'exécuter selon les régions jusqu'au 31 décembre 2000 ou jusqu'au 31 décembre 2001 ne sont donc pas connues à ce jour. En ce qui concerne la comparaison avec la moyenne européenne, le ministère n'a pas d'information de ce type. Toute comparaison serait en tout état de cause difficile, compte tenu des différences d'organisation institutionnelle d'un Etat à l'autre. (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57657

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 882

Réponse publiée le : 13 août 2001, page 4687